

Pays : Finlande

Commission : Conseil des Ministres de la Santé

Problématique : Un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques

La Finlande est un membre de l'Union Européenne depuis 1995, et elle est un pays plutôt europhile. Nous voudrions vous faire remarquer que le gouvernement finlandais a une politique de gauche; en plus, en tant que Ministre des Affaires sociales et de la santé, nous sommes une représentante de l'Alliance de Gauche. La Finlande fait partie des pays les plus avancés sur le plan socio-économique. Considérons par exemple le cas de l'emploi : en Finlande, 71,7% du peuple a un travail rémunéré (taux d'emploi), ce qui est un taux plus élevé par rapport au taux moyen de l'OCDE qui est de 66,7%. Avant tout, le système de santé est d'excellente qualité, ce qui est prouvé dans les statistiques par un bon niveau de l'espérance de vie à la naissance de 81 années. La technologie est l'une des sources les plus utilisées en Finlande dans le domaine de la santé afin de diagnostiquer ou d'éradiquer les maladies. Une haute technologie utilisée en santé, et parallèlement dans les recherches scientifiques, poussent les pays et les organisations régionales ou intergouvernementales à réfléchir sur la question de bioéthique. Il est hors de question de ne pas prendre des mesures sur l'éthique du vivant, du génome et des modifications génétiques.

En tant que délégation de la Finlande, même si nous préférons utiliser la technologie pour les recherches médicales, nous sommes conscients des problèmes qu'elle peut poser au niveau éthique. En 1964, une conférence médicale mondiale qui réunit tous les conseils de l'ordre national des médecins, aboutit à la Déclaration d'Helsinki, laquelle rappelle les principes éthiques fondamentaux que les médecins doivent respecter. Elle encadre à ce titre l'expérimentation sur l'homme, dont le bien-être doit être préservé. Alors, nous voudrions nous focaliser sur un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant afin d'apporter des réponses communes sur les questions de bioéthique. Pourtant, la Finlande précise clairement ses décisions prises à propos de l'éthique des sciences sur l'homme.

Premièrement, en tant que Ministre des Affaires sociales et de la santé de Finlande, nous voudrions attirer l'attention au sujet du clonage qui est l'un des plus grands problèmes d'éthique et qui provoque de la confusion. La Finlande fait partie des pays qui soutiennent le clonage thérapeutique offrant de grandes possibilités pour soigner un grand nombre de maladies graves comme le diabète et les maladies neurodégénératives. Il est donc incontestable que nous ne pouvons pas accepter d'interdire complètement le clonage thérapeutique. Par contre, selon la loi sur la recherche médicale finlandaise, les recherches afin de cloner les êtres humains sont strictement interdites. En plus, dans la résolution de l'Organisation mondiale de la Santé (la Finlande est l'un des pays qui l'a proposé), publiée le 10 mai 1997, il a été indiqué dans l'une des clauses que l'utilisation du clonage pour reproduire des êtres humains n'est pas acceptable sur le plan éthique. En outre, le parlement finlandais rejette le projet de la législation d'euthanasie. Finalement, l'approche de la Finlande aux OGM est plutôt indéfinie mais nous voudrions mentionner que le 19 mai 2004, la Commission européenne a levé l'interdiction de cultiver et commercialiser des OGM en Europe. En étant un pays d'Europe, nous continuons de cultiver les OGM en vue de se développer dans le domaine de la biotechnologie. Vu que l'éthique des sciences maintient son importance depuis des décennies, un pacte éthique sur le vivant est indispensable afin d'obtenir des règles acceptées par tout le monde.

En tant que délégation de la Finlande, nous voudrions préciser que la technologie utilisée dans le domaine de la santé est importante non seulement pour les développements au niveau de la biotechnologie (les nouveaux traitements et médicaments) mais aussi pour une vie meilleure. Par contre, nous sommes ouverts aux solutions sur cette question-là. Par exemple, même si l'euthanasie est strictement interdite dans nos territoires, la commission parlementaire des Affaires sociales et de la Santé a proposé la création d'un groupe de travail national pour améliorer la législation des soins palliatifs, ce qui a pour but de soulager les douleurs physiques et les symptômes des maladies graves. Ensuite, sur la question des OGM, en 2007, le ministre de Commerce et de l'Industrie, Mauri Pekkarinen a désigné un groupe de travail pour examiner la question de l'étiquetage des produits animaux nourris aux OGM suite à la demande du peuple qui voudrait être sûr de l'origine non transgénique de la viande.

En conclusion, en tant que membre de GEE (Groupe éthique européen), nous sommes favorables à

un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant qui évaluera les situations de tous les pays au cas par cas, et qui prendra des décisions en coopération avec tous les pays européens.